

CANADA - LISTE II

-
- 8416.90.20 Parties pour les marchandises des n^{os} tarifaires 8416.10.10, 8416.10.91, 8416.20.10 ou 8416.20.91
- 8422.90.91 Parties pour les marchandises des n^{os} tarifaires 8422.11.91 ou 8422.11.99
- 8450.90.10 Parties pour les marchandises du n^o tarifaire 8450.11.10
- 8501.10.90 Moteurs à courant alternatif, d'une puissance n'excédant pas 37,5 W devant servir à la fabrication d'appareils de chauffage, de conditionnement d'air ou de réfrigération
- 8501.33.19 Moteurs propulseurs devant servir à la fabrication des véhicules sur rails transporteurs de passagers
- 8503.00.11 Ventilateurs pour moteurs électriques
Parties pour moteurs électriques de pompes
Noyaux d'induits
Groupes stator
- 8504.31.00 Transformateurs d'isolation pour système de balisage de terrain d'aviation
- 8506.11.00 Batteries de piles sèches autres que: de dimensions <<AA>>, de 1,5 volt, alcalines; de dimensions <<C>>, de 1,5 volt, alcalines; et de dimensions <<D>>, de 1,5 volt, alcalines
- 8506.20.00 Batteries de piles sèches, autres que des piles de lanterne alcalines de 6 volt
- 8506.90.90 Parties des batteries de piles sèches du n^o tarifaire 8506.11.00 autres que : de dimensions "AA", de 1,5 volt, alcalines; de dimensions "C", de 1,5 volt, alcalines; et de dimensions "D", de 1,5 volt, alcalines,
Parties de batteries de piles sèches du n^o tarifaire 8506.20.00 autres que de piles de lanterne alcalines de 6 volt